

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-1264/SG/FP portant mise à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port d'un ingénieur des Travaux publics de l'Etat

n° 71-1264/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
27 septembre 1971

Numéro JO  
n° 19 du 11/10/1971

Date du numéro  
11 octobre 1971

### TEXTE INTÉGRAL

M. André Camuzat, ingénieur des travaux publics de l'Etat, 4 échelon, est, pour compter du 14 septembre 1971, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port, pour servir à la Direction des Travaux publics, en remplacement numérique de M. Gabriel Fremaux, qui a quitté définitivement le Territoire,